

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 9188 du 10 septembre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : INTJ1518504S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 12930 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424082S);

Vu la décision n° 92435 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424060S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2015:

Millon, Patrice	Nigend : 122 790	Numéro de livret de solde : 5 243 884
------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2015:

Bertrand-Caillet, Benjamin	Nigend : 214 261	Numéro de livret de solde : 8 068 281
Gautherin, Nicolas	Nigend : 186 139	Numéro de livret de solde : 6 040 289

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2015:

Bruno, Jean-Michel	Nigend : 238 592	Numéro de livret de solde : 8 087 035
Addario, Gilles	Nigend : 174 734	Numéro de livret de solde : 8 030 750

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 septembre 2015.

*Le général, commandant
la gendarmerie des transports aériens,*
F. HUBERT